

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 juin 2016

RELATIF À LA TRANSPARENCE, À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET À LA
MODERNISATION DE LA VIE ÉCONOMIQUE - (N° 3785)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 1040

présenté par
M. Denaja

ARTICLE 11

I. – À l'alinéa 3, substituer aux mots :

« de tout »

les mots :

« d'un ».

II. – En conséquence, procéder à la même substitution aux alinéas 5, 7, 9, 11, 13, 15, 17, 19, 23, 25, 29, 31, 33, 35 et 37.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.